



Comment résilier lexss mutuelles

Par **doudoulaye**, le **16/04/2015 à 07:08**

BONJOUR!rn!!j'ai fait des demandes mutuelle par internet puis une de celle ci m as telephoné j ai fini par ceder mais ensuite mon ordi était en panne et lorsque que j ai voulu arreter ils insistaient je leur demander d arreter de m'harceler.Il on fini par me dire que était trop tard que j avais 7jours de réflexions.il m ont quand meme prélever,mais j ai fait opposition et celle ci me reclame dans les200EUROS je sais plus quoi faire!!!!Merci de bien vouloir m aider.(Et il y a une autre qui m avait aussi demande j'avais dit non elle m'as repondu cela ne vous engage a rien mais ensuite plus rien et il ont également prélever j ai aussi fait opposition .Que puis je faire ???)MERCI DE VOTRE AIDE.. CORDIALEMENT

Par **chaber**, le **16/04/2015 à 07:21**

bonjourrn[citation] j avais 7jours de réflexions [/citation]rnce n'est plus 7 jours mais 14rn rnAvez-vous reçu un contrat à signer?rn rnA quelle date avez-vous souscrit?

Par **doudoulaye**, le **16/04/2015 à 08:15**

BONJOUR NON CELA C EST FAIT PAR TELEPHONNE J AVAIS SOUSCRI EN JUILLET 2014 ELECTRONIQUEMENT PUIS EN AOUT APRES AVOIR PU ENFIN ACCES A UN ORDI J AI DIT QUE JE REFUSER D ETRE CHEZ EUX PUIS EN JANVIER ILS ONT PRELEVER

Par **doudoulaye**, le **16/04/2015** à **08:26**

LA SIGNATURE ELECTRNIQUE LE 25JUILLET